

Madame, Monsieur,

Les services de transports scolaires vers les écoles de niveau maternelles et élémentaires sont désormais sous la compétence des communes.

Votre enfant utilise les transports scolaires. Dans ce cadre, nous vous remercions de compléter la fiche de renseignement ci-dessous et la transmettre accompagnée d'une photo d'identité de votre enfant à la Mairie via le cahier de liaison de votre enfant.

A réception de cette fiche de renseignements, nous vous remettrons une carte de bus. La carte est exigible et obligatoire dès le premier jour d'utilisation du service. Nous vous invitons àagrafer la carte de votre enfant dans son cahier de liaison.

Isabelle Terminet et Christelle Varache
Adjointe
Mairie de Sigogne

Pour information :

En raison de la situation sanitaire actuelle, tous les usagers des transports scolaires âgés de 11 ans et plus doivent OBLIGATOIREMENT porter le masque.

Le port du masque pour les enfants à partir de 6 ans est également vivement recommandé au sein des véhicules affectés aux services de transports scolaires

Fiche de renseignements

A retourner complétée, signée et accompagnée d'une photo d'identité de votre enfant

Nom et Prénom de l'enfant :

Adresse :

Personne à contacter :

Numéro de téléphone :

Point de montée (matin) :

Point de descente (soir) :

Signature du responsable légal :